



Commune de Garnich
15 rue de l'école
L-8353 Garnich

Tel: 380019-1

A V I S

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a nouvellement fixé dans sa séance du 24 avril 2019 les prix pour le service de bus « Nightrider ».

Les prix applicables à partir du 1^{er} juillet 2019 sont fixés comme suit :

- 50 € pour les personnes âgées de plus de 25 ans
- gratuit pour les personnes âgées entre 16 et 24 ans

La délibération en question a été approuvée par la Ministre de l'Intérieur en date du 30 avril 2019

Ce règlement est déposé au secrétariat communal conformément à l'art. 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Garnich, le 14 mai 2019